POLYREY HPL® - Stratifié HPL
FICHE TECHNIQUE

1. DESCRIPTION ET COMPOSITION DU MATÉRIAU

POLYREY HPL® est un stratifié décoratif haute pression (HPL) pour aménagement et mobilier intérieur conforme aux normes EN 438-3 et ISO 4586.

Le POLYREY HPL® est constitué de couches de fibres de cellulose (généralement des papiers) imprégnées de résines thermodurcissables. Le procédé consiste à appliquer simultanément de la chaleur et une pression spécifique élevée, qui permet le fluage et le durcissement des résines thermodurcissables pour obtenir un matériau homogène et non poreux avec la finition de surface requise.

Plus de 60 % du stratifié POLYREY HPL® est constitué de papier et les 30 à 40 % restant sont constitués de résine phénol-formaldéhyde durcie pour les couches du noyau et de résine mélamine-formaldéhyde pour la couche supérieure décorative.

Le POLYREY HPL® est disponible en différentes dimensions, épaisseurs et textures. Le noyau est un noyau phénolique brun standard pour les stratifiés de type HGS/VGS/HGP/VGP. Si un stratifié ignifuge (type HGF/VGF) est requis, le noyau du stratifié brun peut être traité avec un additif sans halogène.
Cette fiche technique couvre le produit POLYREY HPL® Standard (STD), postforming (POS) et ignifugé (FIR).

POLYREY HPL® bénéficie d'un traitement antibactérien

Silver borophosphate glass), complémentaire aux protocoles de nettoyage et de désinfection. La propriété antibactérienne contribue à l'hygiène des surfaces en réduisant la contamination microbienne.



1 Papier décoratif/overlay, imprégné de résine de mélamine
2 Papier de base (papier kraft), imprégné de résine phénolique

2. FORMATS

- 215 x 97 cm
- 245 x 124 cm
- 307 x 124 cm
- 305/307 x 132 cm
- 412 x 132 cm
- 412 x 151 cm

Toutes les informations sur la disponibilité des décors selon les formats sont accessibles sur notre site internet www.polyrey.com ou notre brochure infoGuide.

3. DOMAINES D'APPLICATION

POLYREY HPL® est un stratifié décoratif haute pression (HPL) pour aménagement et mobilier intérieur.

Tableau 1 : Système de classification et applications typiques (source EN438-3)

CATÉGORIE DE PERFORMANCE	FINITIONS	CLASSIFICATION NUMERIQUE			CLASSIFICATION ALPHABÉTIQUE ÉQUIVALENTE	EXEMPLES D'APPLICATIONS COURANTES (1)
		Résistance à l'usure (Révolutions)	Résistance aux chocs (N)	Résistance aux rayures (Classement)		
Grande résistance à l'usure de surface Grande résistance aux chocs Grande résistance à la rayure	Tous sauf perlescents, EPM, CUIR, ALLIAGE	3 (≥150)	3 (≥20)	3 (toutes les finitions ≥3 sauf BRI ≥2)	HGS (usage horizontal, général, qualité standard) HGF (usage horizontal, général, qualité feu) HGP (usage horizontal, général, qualité postformable)	Plans de travail de cuisine et de bureau Comptoirs de restaurants et d'hôtels Portes et revêtements muraux dans les espaces publics Mur intérieur Revêtements pour les transports publics (trains, bus) Construction navale
Résistance moyenne à l'usure de surface Résistance moyenne aux chocs Résistance moyenne à la rayure	Perlescents, EPM, CUIR, ALLIAGE	2 (≥50)	2 (≥15)	2 (≥2)	VGS (usage vertical, général, qualité standard) VGF (usage vertical, général, qualité feu) VGP (usage vertical, général, qualité postformable)	Éléments de façade pour les cuisines Meubles de bureau et de salle de bains Revêtement mural Plafonds Étagères Éléments de mobilier

(1) Les exemples indiquent des applications courantes de POLYREY HPL®. L'application du POLYREY HPL® dépend de plusieurs facteurs (par exemple, la température, l'humidité relative, le changement des conditions climatiques, les fixations, les exigences en matière de comportement au feu, etc.) Par conséquent, l'adéquation du stratifié POLYREY à l'application concernée doit être vérifiée à l'avance.

Pour les applications en milieux humides, les panneaux POLYREY HPL® ne sont pas résistants à une exposition continue à l'humidité, et doivent pouvoir sécher en permanence. Dans le cas contraire il peut apparaître des cloques de surface.

En outre, certains états de surface nécessitent des conditions particulières de mise en œuvre et d'utilisation.
Toujours se référer au §8 Nettoyage et entretien.
Par exemple, les surfaces mates associées à des décors foncés peuvent laisser des traces visibles et sont plus sensibles à l'encrassement : les décors clairs sont recommandés pour les applications intensives.
Une attention particulière doit être accordée aux surfaces mates et texturées : Alliage, Extramat, Roche, Origin. Les altérations habituelles de la surface seront plus visibles, comme les micro-rayures et les variations de brillance, et accentuées en combinaison avec des décors foncés.
Nota : Roche Noir : des frottements répétés sur sa surface peuvent engendrer des changements visibles, notamment un aspect blanchi, un aspect décoloré et des pics polis.
Le produit conserve ses caractéristiques techniques normative.

4. DONNÉES TECHNIQUES

4.1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SELON EN 438-3

Tableau 2 : Propriétés techniques selon EN 438-3

PROPRIÉTÉ	MÉTHODE D'ESSAI EN 438-2 : 2016	UNITÉ	HGS-HGF-HGP	VGS-VGF-VGP
Propriétés physiques, dimensions et tolérances				
Densité	EN ISO 1183-1	g/cm³	≥1.35	
Épaisseur	EN 438-2-5	mm	0.5≤ ép ≤1.0 ± 0.10 1.0< ép <2.0 ± 0.15	
Longueur et largeur	EN 438-2-6	mm	+10 / -0	
Rectitude des bords	EN 438-2-7	mm/m	≤1.5	
Equerrage	EN 438-2-8	mm/m	≤1.5	
Qualité des bords	EN 438-2-4		Des défauts visuels peuvent être présents sur les quatre bords - Longueur et largeur sans défaut au moins au diamètre nominal moins 20 mm	
Planéité	EN 438-2-9	mm/m	≤60	
Stabilité dimensionnelle à températures élevées	EN 438-2-17	Longitudinal - % Transverse - %	≤0.55 ≤1.05	≤0.75 ≤1.25
Propriétés mécaniques				
Résistance à l'immersion dans l'eau bouillante	EN 438-2-12	Aspect (1)	BRI ≥3 Autres surfaces ≥4	
Résistance au choc d'une bille de petit diamètre	EN 438-2-20	N	≥20	≥15
Résistance au choc d'une bille de grand diamètre (facultatif)	EN 438-2-21	Hauteur de chute mm Diamètre de l'empreinte mm	≥800 ≤10	≥600 ≤10
Résistance à la fissuration sous contrainte	EN 438-2-23	Aspect (2)	≥4	

Propriétés de surface				
Saleté, taches, etc. Fibres, poils et rayures	EN 438-2-4	mm²/m² mm/m²	≤1,0 ≤10	
Résistance à l'usure de surface	EN 438-2-10	Nombre de révolutions Point d'abrasion initial	Granit ≥350 Autres ≥150	EPM ≥100 Autres ≥50
Résistance à la vapeur d'eau	EN 438-2-14	Aspect (1)	BRI ≥3 Autres surfaces ≥4	
Résistance à la chaleur sèche (160 °C)	EN 438-2-16	Aspect (1)	BRI ≥3 Autres surfaces ≥4	
Résistance à la chaleur humide (100 °C)	EN 438-2-18	Aspect (1)	BRI ≥3 Autres surfaces ≥4	
Résistance à la rayures	EN 438-2-25	Degré (3) BRI, ALG, EPM, CUIR Autres surfaces	 ≥2 ≥3	 ≥1 ≥2
Résistance aux taches	EN 438-2-26	Aspect (1) Groupe 1 et 2 Groupe 3	 5 ≥4	
Solidité à la lumière (arc au xénon)	EN 438-2-27	Échelle de gris	4 à 5	
Propriétés de postformage pour les stratifiés de type HGP/VGP				
Postformabilité	EN 438-2-31 ou 32	Rayon (mm) Longitudinal (L) Traverse (T)	 ≥10x l'épaisseur nominale du stratifié ≥20x l'épaisseur nominale du stratifié	
Rayon de cintrage (concave, convexe)		mm	200	

HGS/HGF/HGP : H (horizontal grade), G (general purpose), S (standard grade), F (flame-retardant grade), P (postformable grade)
VGS/VGF/VGP : V (qualité verticale), G (usage général), S (qualité standard), F (qualité ignifuge), P (qualité postformable).

(1) Note 5 : pas de changement ; Note 4 : léger changement visible sous certains angles de vue ; Note 3 : changement modéré ; Note 2 : changement marqué ou cloquage de la surface ; Note 1 : décollement des couches superficielles.

(2) Note 5 : Pas de fissure ; Note 4 : Fissures capillaires ; Note 3 : Fissures visibles ; Note 2 : Fissure visible à partir du bord du trou, s'étendant à un bord de l'échantillon, de sorte que l'échantillon n'est pas brisé en deux parties ; Note 1 : Échantillon brisé en deux parties.

(3) ≥ 90 % de marques de rayures continues en double cercle clairement visibles - Degré : 1N ; Degré 2 : 2N ; Degré 3 : 4N ; Degré 4 : 6N ; Degré 5 : > 6N

Des informations supplémentaires concernant la qualité du produit (standard/postformage/ignifugé) et l'application (horizontale/verticale) sont également disponibles sur notre site Internet www.polyrey.com.

4.2. PROPRIETES TECHNIQUES SUPPLEMENTAIRES ET INFORMATIONS DE SECURITE

Tableau 3 : Propriétés techniques supplémentaires

PROPRIÉTÉ	DESCRIPTION
Propriétés physiques et chimiques	
État physique	Solide
Solubilité	Insoluble dans l'eau, l'huile, le méthanol, l'éther diéthylique, le n-octanol, l'acétone.
Point d'ébullition	Aucun
Taux d'évaporation	Aucun
Point de fusion	POLYREY HPL® ne fond pas
Valeur calorifique	18-20 MJ/kg
Métaux lourds	POLYREY HPL® ne contient aucun composé toxique basé sur Antimoine, baryum, cadmium, chrome III, chrome VI, plomb, mercure, sélénium
Bisphénol A (BPA)	POLYREY HPL® ne contient aucun composants
Amiante	POLYREY HPL® ne contient aucun composants
Pentachlorphénol (PCP)	POLYREY HPL® ne contient aucun composants

PROPRIÉTÉ	DESCRIPTION
RoHS	POLYREY HPL® répond aux exigences des directives européennes 2011/65, 2015/863 RoHS (Restriction of Hazardous Substances). POLYREY HPL® ne contient aucune des substances réglementées suivantes : plomb, mercure, cadmium, chrome, polybromobiphényles (PBB), polybromodiphényléther (PBDE), pentabromodiphényléther (PentaBDE), octabromodiphényléther (OctaBDE) ; Phtalate de bis(2-éthylhexyle) (DEHP) Phtalate de butylbenzyle (BBP) Phtalate de dibutyle (DBP) Phtalate de diisobutyle (DIBP)
BPR - Règlement sur les produits biocides	POLYREY HPL® est conforme à la réglementation sur les biocides EU Nr. 528/2012
Fiche de données de sécurité	Les panneaux POLYREY HPL® ne sont pas des substances dangereuses au sens de la législation européenne / aucun étiquetage spécial ou fiche de données de sécurité n'est requis
Informations sur la stabilité et la réactivité	
Stabilité	POLYREY HPL® est stable et durable ; il n'est ni réactif ni corrosif.
Réactions dangereuses	Aucun
Incompatibilité	Les acides forts ou les solutions alcalines peuvent endommager la surface.
Données relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion	
Température d'inflammation	environ 400 °C
Flashpoint	Aucun
Décomposition thermique	Possible au-dessus de 250 °C. Des gaz toxiques (par exemple, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, ammoniaque) peuvent apparaître en fonction des conditions d'incendie (température, teneur en oxygène, etc.).
Fumée et toxicité	Le POLYREY HPL® peut être utilisé dans les zones où la fumée et la toxicité sont contrôlées (par exemple, construction navale et ferroviaire).
Inflammabilité	Les panneaux POLYREY HPL® ne sont pas considérés comme inflammables. Ils ne brûleront qu'en présence de flammes.
Agent d'instinction	Classe A
Risques d'explosion	Classe de poussière ST-1
Limites d'explosivité	Concentration maximale de poussière 60mg/m³
Comportement électrostatique	Il minimise la génération de charges par séparation ou frottement avec un autre matériau. Il ne nécessite pas de mise à la terre. La résistivité de surface est entre 10^9 et 10^{12} Ohm avec une aptitude à la charge de V <2 kV selon CEI IEC 1340-4-1 de telle sorte que le POLYREY HPL® est un matériau antistatique

5. CERTIFICATIONS ET TESTS

Tableau 4 : Certifications et rapports d'essai

PROPRIÉTÉ	MÉTHODE D'ESSAI	UNITÉ	HGS-HGF-HGP	VGS-VGF-VGP
Réaction au feu Construction de bâtiment (4)	EN 13501-1	Classe de matériaux de construction	HGF/VGF : B-s2, d0 (substrat à base de bois FR (panneaux de particules)) HGS/HGP : D-s2, d0 (CWFT (5))	
Comportement au feu Transport ferroviaire	EN 45545-2	Classe	HGF/VGF : HL 2 0,8 mm ≤ ép ≤2,0 mm	
Comportement au feu Transport véhicule à moteur	ECE R118 Annexes 6, 7,8		HGS/VGS 0,6mm ≤ ép ≤1,2mm Passe	
Comportement au feu Construction navale	OMI Résolution MSC 307(88)	Module B, Module D, Déclaration de conformité MED (DOC)	HGS/HGP/VGS/VGP épaisseur 0,8 mm-1,0 mm	

PROPRIÉTÉ	MÉTHODE D'ESSAI	UNITÉ	HGS-HGF-HGP	VGS-VGF-VGP
Émissions COV (Composés organiques volatiles)	ISO 16000-9	Classe d'émission selon la réglementation française (Décret no 2011-321)	A (scénario mur) A+ (scénario porte)	
	UL 2818	Certificat	Greenguard Gold	
Émission de formaldéhyde	EN 16516	Classification	E1 (≤0,1 ppm)	
Aptitude au contact alimentaire	EN 1186 / 13130 / CEN/TS 14234	Contact avec les aliments	Approuvé	
Déclaration environnementale de produit (EPD/FDES) (6)	ISO 14025 / EN 15804	Disponible	Oui	
Effet antibactérien	JIS Z 2801/ISO 22196	Réduction en %	99.9	
PEFC (7)		Certification	Sur demande	
FSC® (7)		Certification	Sur demande	

(4) Tenir compte des conditions d'essai (par exemple, rapport de classification, Journal officiel de l'Union européenne) ; par exemple, validité en combinaison avec le substrat, système adhésif
(5) Certifié CWFT sans autre test - voir le Journal officiel de l'Union européenne
(6) Déclaration environnementale du produit disponible sur les bases de données INIES, IBU et Ecoplatform
(7) À préciser lors de la commande

6. STOCKAGE ET TRANSPORT

POLYREY HPL® doit être transporté et stocké à plat, à l'horizontale, en contact sur toute la surface et sur une palette suffisamment grande.
Les panneaux POLYREY HPL® ne sont pas des dangereuses marchandises au sens de la réglementation des transports, et aucun étiquetage spécial ou fiche de données de sécurité n'est requis.
Les panneaux doivent être stockés dans une zone de stockage fermée, dans des conditions intérieures normales (10-30 °C et 40-65 % d'humidité relative), et protégés contre l'humidité et les dommages mécaniques par des protections appropriées. La protection placée sur le dessus de la palette doit être maintenue chaque fois que les panneaux sont retirés de la pile. Si les panneaux sont stockés pendant une longue période, il convient de les stocker à plat et de placer un panneau sur le dessus pour appliquer une pression sur les stratifiés, faute de quoi les panneaux risquent de se déformer. En cas de stockage vertical, nous recommandons une position inclinée à 80 degrés avec un appui sur toute la surface et une butée sur le sol pour éviter de glisser.

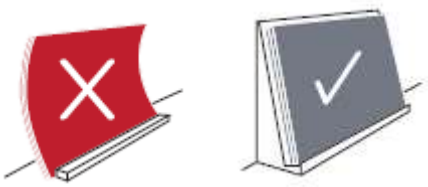

Les panneaux peuvent être livrés avec un film protecteur pour assurer une protection temporaire pendant le transport, le stockage et la manutention.
Si la pellicule reste en surface lors de la transformation, il incombe au transformateur de vérifier au préalable l'usinabilité. Cela ne dispense en aucun cas le client d'un contrôle préalable des marchandises à la réception.

Le film protecteur doit être retiré au plus tard six mois après la livraison.

7. MANIPULATION ET USINAGE

Avant toute opération de transformation, veuillez vérifier que le produit n'est pas endommagé et qu'il ne présente pas de défauts visuels. Pour garantir l'aspect final des réalisations, il est également impératif de vérifier la teinte et l'aspect des panneaux entre eux (décor/texture). Toutefois un léger écart de décor et texture est inhérent au processus de production et doit être accepté.
Vérifier également que le sens de la production est pris en compte (sens de ponçage). Le sens de production a une influence sur la variation dimensionnelle ainsi que sur la résistance mécanique et sur l'apparence en raison de la réflexion de la lumière.
En raison des différences de technologies de production de chaque produits (p. ex. POLYREY HPL®, REYSIPUR®, PANOPREY® et MONOCHROM), il peut y avoir des légères différences visuelles et tactiles entre les différents types de produits et les différents formats même pour des combinaisons décors/structure identiques.

Les règles de sécurité habituelles en matière de dépoussiérage et de protection contre l'incendie doivent être respectées lors de la mise en œuvre du POLYREY HPL®. En raison de la présence possible d'arêtes vives, il convient de toujours porter des gants de protection lors de la manipulation du POLYREY HPL®. Le contact avec la poussière ne pose pas de risque spécifique ; néanmoins, un nombre limité de personnes peuvent avoir une réaction allergique aux poussières de toutes sortes (et donc aussi à la poussière de Stratifié HPL / Stratifié HPL Compact).

POLYREY HPL® est un produit à base de bois dont les dimensions évoluent en permanence selon les conditions ambiantes. Le produit peut être facilement transformé avec des machines à bois. Pour une recommandation d'outil adapté à votre usinage, veuillez contacter directement le fabricant de l'outil.

Les panneaux POLYREY HPL® HGP/VGP sont postformables.
Les panneaux POLYREY HPL® peuvent être cintrés à froid selon un rayon de 20 cm pour le POLYREY HPL® postformable 0,8 mm et de 30 cm pour le POLYREY HPL® standard et ignifugé 0,8 mm.

7.1. FABRICATION DE PANNEAUX CONTRECOLLÉS

POLYREY HPL® et son support doivent être empilés et conditionnés ensemble avant la mise en œuvre (≥ 3 jours). Un bon conditionnement est obtenu dans un climat intérieur modéré (18-25 °C et 40-65 % d'humidité relative). Ces conditions sont également recommandées pour l'endroit où le produit sera utilisé ultérieurement. Si l'élément composite à fabriquer est exposé à une humidité constamment élevée ou faible lors de son utilisation ultérieure, il est conseillé d'exposer le stratifié et le substrat à ces mêmes conditions d'humidité et de température pendant le conditionnement.

Les adhésifs suivants peuvent être utilisés pour coller le stratifié POLYREY HPL® sur un support bois :

Adhésifs en dispersion	par exemple, adhésif PVAc (acétate de polyvinyle)
Adhésifs à condensation	par exemple, adhésifs à base de résine d'urée
Adhésif thermofusible	par exemple, colle thermofusible
Adhésif de contact	par exemple, colle à base de solvant

L'utilisation de la colle adaptée est particulièrement importante d'un point de vue technique, mais aussi d'un point de vue allergologique et sanitaire. Dans la mesure du possible, il convient d'utiliser des colles peu polluantes (telles que les colles à dispersion) qui s'évaporent rapidement. Si cela s'avère techniquement nécessaire, toutes les autres colles peuvent également être utilisées, mais des temps d'évaporation plus longs doivent être respectés.

Les adhésifs requièrent une attention particulière lors de leur stockage et leur utilisation. Il convient donc de respecter les directives et les instructions de mise en œuvre du fabricant de l'adhésif. En principe, les essais de collage doivent être effectués en fonction de l'application et des exigences du panneau collé.

Les éléments composites sans tension sont produits de manière plus sûre à des températures de presse de 20 °C. Des températures de pressage plus élevées permettent de réduire le temps de prise. Comme les variations dimensionnelles du POLYREY HPL® par rapport au substrat dépendent de la température, les températures de pressage ne doivent pas dépasser 60 °C afin d'éviter une augmentation de la tension.

Lors du choix de l'adhésif approprié pour POLYREY HPL®, il est recommandé de suivre les conseils techniques du fabricant ou du transformateur.

7.2. EQUILIBRAGE

Lors de la fabrication de panneaux collés avec du POLYREY HPL®, il est particulièrement important de s'assurer que la tension est équilibrée dans l'élément composite.

Nous recommandons toujours une structure symétrique avec utilisation de POLYREY HPL® identiques sur les 2 faces (y compris le film de protection). Ceci doit être pris en compte en particulier lors de l'utilisation d'éléments composites autoportants ou non structurels (par exemple, portes de meubles) ou pour le POLYREY HPL® avec un noyau spécifique (type HGF/VGF par exemple).
En outre, les POLYREY HPL® destinés aux deux faces doit être soumis aux mêmes conditions de température et d'humidité et doit être découpé dans le même sens de production (sens de ponçage).

Dans le cas d'éléments composites structurels ou non autoportants (par exemple, revêtement mural) dans des conditions normales (18-25°C et 40-65% d'humidité relative), les éléments composites asymétriques peuvent être produits en utilisant comme équilibrage un autre panneau Stratifié HPL mais du même type de noyau et d'épaisseur (Equilibrage Polyrey : ref B999). Il est recommandé de se limiter à des substrats d'une épaisseur ≥ 18 mm pour produire des éléments non symétriques. L'équilibrage correct dépend également de l'épaisseur du complexe final, de l'utilisation et du type de montage des panneaux POLYREY Contrecollé.
La production d'éléments non symétriques relève de la responsabilité du transformateur. Pour les compositions non symétriques, nous recommandons d'effectuer des essais préliminaires pour vérifier la faisabilité de l'application concernée.

Le film protecteur doit être retiré simultanément des deux côtés.

De plus amples informations sur la manipulation et l'usinage des produits POLYREY HPL® sont disponibles dans le Compendium HPL d'ICDLI.

8. NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Les surfaces en POLYREY HPL® ne nécessitent pas de soins particuliers en raison de leur surface homogène et résistante à de nombreuses substances chimiques (voir la fiche technique sur la résistance chimique du POLYREY HPL® disponible sur www.polyrey.com). Les surfaces et les chants ne nécessitent aucun traitement supplémentaire (par exemple, avec des laques, des peintures, des huiles, des cires, etc.), car ils ne craignent ni la corrosion ni l'oxydation.

Pour un nettoyage efficace des surfaces POLYREY HPL® ces quatre étapes doivent être suivies :

1- Choisir l'accessoire de nettoyage approprié (chiffon/éponge/brosse) - en fonction de la structure
Choisir le produit de nettoyage/solvant approprié - en fonction de la nature et degré d'encrassement de la surface.
2- Nettoyer la surface à l'aide de l'accessoire de nettoyage et des agents /solvants appropriés.
3- Rincer tous les produits de nettoyage/solvants à l'eau chaude.
4- Après le nettoyage, sécher la surface avec un chiffon doux.

Nettoyez toute la surface sans trop de "pression" pour éviter les marques de polissage.

En particulier pour les textures/structures mates de POLYREY HPL®, il est important de nettoyer régulièrement la surface selon les instructions ci-dessus et de nettoyer avec de l'eau chaude pour éviter l'accumulation de saletés et de résidus de produits de nettoyage/solvant dans la structure de la surface.

En cas de taches et de salissures tenaces dans la profondeur de la texture/structure, la saleté peut être enlevée à l'aide d'un chiffon humide en microfibres. D'autres taches tenaces (par exemple, le vernis) peuvent être éliminées à l'aide de solvants organiques (par exemple, l'éthanol, l'isopropanol, etc.).

Les produits de nettoyage abrasifs (p. ex. poudre à récurer, laine d'acier) ne doivent pas être utilisés, car ils altèrent les surfaces. Au préalable, effectuer des essais de nettoyage avec chaque produit de nettoyage/solvant sur des zones non visibles.

Les substances fortement colorantes (par exemple le vin, le café, le thé, la moutarde, le curcuma) peuvent laisser de légères traces sur la surface des panneaux POLYREY HPL®. Pour éviter des taches permanentes, ces taches doivent être enlevées immédiatement.

Les modifications des surfaces (par exemple, micro-rayures, écarts de brillance, salissures, taches de graisse...) causées par l'utilisation quotidienne sont des traces d'usage. La perception visuelle de ces changements est influencée par le décor et la texture de la surface.
Les traces d'utilisation sont plus visibles sur les surfaces lisses et sont encore plus accentuées en combinaison avec des décors foncés.
Les surfaces à texture profonde exposées à des frottements répétés peuvent présenter des changements visibles dans les zones de crêtes.

Pour préserver l'aspect visuel, ces conseils doivent être respectés lors de l'utilisation du POLYREY HPL® et du nettoyage.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le manuel d'entretien disponible sur le site www.polyrey.com.

9. DURABILITÉ ET ENVIRONNEMENT

Polyrey est certifié selon les normes EN ISO 14001 et EN ISO 50001.

POLYREY HPL® est un duroplaste durci et donc inerte. Les émissions de formaldéhyde des panneaux POLYREY HPL® (≤ 0,05 ppm lors des essais selon la norme EN 16516) sont bien inférieures au niveau légalement admissible (≤ 0,1 ppm selon les exigences allemandes (Chemikalienverbotsverordnung)).

En outre, les émissions de composés organiques volatils (COV) sont faibles et, selon les scenari d'exposition, les rapports d'essais d'Eurofins ont donné les classifications suivantes selon la réglementation française sur les COV.

Classe A+ (avec le scénario d'essai pour les petites zones (par exemple, les portes)) avec un facteur de charge de 0,05 m² / m³)

Classe A (avec le scénario d'essai pour les murs avec un facteur de charge de 1,0 m² / m³)

POLYREY HPL® est certifié **GREENGUARD GOLD** selon la norme UL2818.

POLYREY HPL® peut entrer en contact direct avec tous les aliments et peut être utilisé en toute sécurité pour la transformation des aliments.

Des déclarations environnementales de produits (EPD/FDES) individuelles sont disponibles. Utilisant des paramètres clairement définis, elle fournit des informations quantitatives, vérifiées et objectives sur les impacts du POLYREY HPL® sur l'environnement et peuvent être utilisées dans le cadre de la certification des bâtiments durables (par exemple, LEED, BREEAM). L'ensemble du cycle de vie du POLYREY HPL® (extraction des matières premières, production, transport, utilisation, élimination) est pris en considération.

POLYREY HPL® peut être certifié PEFC ou FSC® sur demande. En outre, tous les papiers utilisés (noyau kraft et papier décoratif) proviennent de sources non controversées et contrôlées et répondent aux exigences de la loi EUTR (UE) n° 995/2010.

POLYREY HPL® (épaisseur 0.6mm-1.0mm/excepté ignifugé) contient 20% de papier recyclé "post-consommation" et a donc un contenu recyclé de 20% selon la norme internationale ISO 14021-2016.

POLYREY HPL® est un produit et non une substance chimique, l'ordonnance REACH n'est donc pas applicable. Il est toutefois important d'assurer l'échange d'informations entre POLYREY et les fournisseurs de matières premières concernant les composants pertinents pour REACH (voir la fiche technique de l'ordonnance REACH pour plus d'informations). Nous confirmons par la présente qu'aucune substance de la liste candidate n'est utilisée dans nos produits susmentionnés dans une quantité nécessitant une information (≤ 0,1% w/w) et que nous nous conformons aux exigences des annexes XIV et XVII du règlement REACH.

10. ÉLIMINATION ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

POLYREY HPL® peut être éliminé dans des installations d'élimination des déchets contrôlées (par exemple, des décharges) qui sont conformes aux réglementations nationales et régionales en vigueur. Conformément au règlement sur le catalogue européen des déchets, les déchets de POLYREY HPL® sont classés sous le code 200301 (déchets municipaux mélangés) ou sous le code 03 01 05 (déchets de bois).

Le POLYREY HPL® est particulièrement adapté au recyclage thermique en raison de son pouvoir calorifique élevé (18-20 MJ/kg). Lorsqu'ils sont entièrement brûlés à 700 °C, les panneaux se transforment en eau, en dioxyde de carbone et en oxyde d'azote. Les conditions d'une bonne combustion sont réunies dans des installations d'incinération industrielles modernes et officiellement agréées. Les cendres issues de ces processus d'incinération peuvent être acheminées vers des décharges contrôlées.

Les informations contenues dans cette fiche technique sont fiables et ont pour but d'informer les utilisateurs des produits POLYREY sur les propriétés essentielles de ces produits. Toutefois, POLYREY ne peut garantir l'exhaustivité de ces informations. Les informations données sont susceptibles d'être modifiées à tout moment en raison de l'évolution des caractéristiques techniques ou des gammes de produits et, plus généralement, de l'évolution des normes, des lois et des règlements qui s'appliquent au produit. Les utilisateurs des produits de POLYREY doivent obtenir des informations sur l'adéquation des produits à l'usage auquel ils les destinent auprès des revendeurs professionnels officiels de POLYREY ou directement auprès de POLYREY. Pour de plus amples informations, les utilisateurs des produits sont invités à consulter les brochures, les certificats, les fiches techniques, les conseils d'utilisation et les fiches d'entretien sur POLYREY.com. POLYREY décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation des informations contenues dans le présent document. Les informations contenues dans cette brochure de vente ne concernent que les produits présentés et ne doivent pas être utilisées à des fins de marketing. Tout autre usage que celui indiqué dans la brochure. Les utilisateurs des produits doivent respecter les précautions d'utilisation et d'entretien des produits. POLYREY décline toute responsabilité en cas d'utilisation non conforme à ces précautions. Les clients doivent toujours vérifier les termes et conditions qui s'appliquent aux ventes envisagées, qui sont toujours soumises aux conditions générales de vente de POLYREY disponibles sur polyrey.com.